

LABELLISATION des unités expérimentales de l'INRA :

Arrêtons le massacre !

MORATOIRE IMMEDIAT !

Vendredi 1^{er} décembre 2017

Syndicat National CGT-INRA

RN 10 – Porte de St Cyr 78210 Saint Cyr l'Ecole Tél : 01.39.53.56.56

Mail : cgt@inra.fr Sites: <https://intranet.inra.fr/cgt/> et <http://www.inra.cgt.fr/>

Après analyse de diverses informations reçues, à l'issue de la 1^{ère} vague et des résultats obtenus, notre constat est sans appel : il s'agit clairement d'un vaste plan de restructuration du dispositif expérimental de l'INRA. Cf. nos communications précédentes sur le sujet : [en janvier 2017](#) et [novembre 2017](#).

Il n'y a pas à chercher autre chose : ce qui est prôné, c'est le « modèle économique », critère majeur de notation qui fait que même certaines unités déjà reconnues et/ou labellisées au niveau national ou européen se retrouvent.... retoquées par le système de notation Inra ! Les collectifs ont joué le jeu, ça a coûté en temps, en énergie, en remise en question. Tout ça pour aboutir à de nouvelles incertitudes quel que soit le cas de figure. La labélisation fait miroiter autre chose que ce qui est le plus crucial : les moyens. Les collègues qui ont déposé leur dossier ont œuvré pour être reconnus, ne pas prendre le risque de ne plus exister scientifiquement à l'Inra. Ils ont été bernés. Il faut revenir à l'essentiel : **que faut-il vraiment ? Des moyens, des postes, une diminution des appels à**

projets, pas de mode « tout projet », pas de « modèle économique » fondé sur la rentabilité et l'application des « coûts complets », ni de concurrence.

Au cours de la réunion du Comité Technique de l'INRA du 28 novembre 2017, la direction générale (DG) s'est révélée très mal à l'aise et contrainte d'expliquer que le processus avait effectivement posé des problèmes, que beaucoup d'intentions de la DG avaient été mal interprétées, qu'elle faisait un mea culpa sur certaines formulations très ambiguës comme de parler de la note de service « Cycle de vie » pour les unités non labellisées, qu'il n'y avait pas de quotas, que toutes les unités n'avaient pas vocation à être labellisées et qu'elles n'en seraient pas liquidées pour autant, qu'on marchait sur la tête quand des unités déjà labellisées au niveau national ou européen ne l'avaient pas été à l'INRA, que le but n'était pas la rentabilité mais la « soutenabilité économique »...

La Directrice générale déléguée aux affaires scientifiques, C. Cherbut, va écrire à nouveau à toutes les UE pour clarifier ces points.

La CGT a pris appui sur ces contradictions pour proposer, rejointe par SUD, une motion rédigée de façon à obtenir une expression unanime du Comité Technique pour remettre en cause le processus.

La motion ci-dessous a ainsi été votée à l'unanimité (CGT, SUD, CFDT, CFTC) :

« Au vu du manque de cohérence entre les directions générales successives sur l'avenir des infrastructures (UE, IE,...) non labellisées dans le cadre de la procédure telle qu'elle a été enclenchée, le Comité Technique de l'INRA se prononce pour un moratoire de ce processus de labellisation. La DG doit affirmer clairement à tous les personnels concernés qu'une absence de labellisation ne se traduit pas par une mise en péril des infrastructures en question. »

La CGT-INRA invite les agents de toutes catégories, directeurs d'unité compris, à exiger que ce moratoire soit immédiatement mis en place afin de stopper ce processus qui s'avère de plus en plus incontrôlé.



Solidaires, déterminés, engagés
Rejoignez la CGT !